

La question du manquement volontaire de l'Allemagne

Des sanctions vont-elles être prises ou faut-il attendre la grande Conférence ?

Nous avons dit hier que la Commission des réparations avait décidé par 3 voix contre une, celle de Sir John Bradbury votant contre l'exécution par l'Allemagne de ses obligations en vertu de la France constituait un manquement volontaire de Reich qui serait notifié à tous les gouvernements intéressés.

Le vote revêt une importance toute particulière à la veille de la Conférence de Paris. Ce n'est pas qu'il constitue une nouveauté. Trois fois déjà les délégués de l'Allemagne ont été invités à suspendre l'exécution de ses obligations. Mais, chaque fois, un arrangement postérieur intervenait, évitant l'application des sanctions prévues par le traité, comme le déclare le paragraphe 18 de l'annexe 2, partie II du Traité de Versailles, « dans le cas où la situation économique et financière de l'Allemagne, ou d'autres mesures que les gouvernements respectifs jugeraient nécessaires par les circonstances ».

Le manquement des livraisons de charbon au 1^{er} juin 1924 fut réglé par les nouvelles conventions de Spa. Ceux du non-versement, en mars 1921, d'une somme de 1 milliard de marks-or et du non-versement en mai de la même somme de 12 milliards de marks-or, furent réglés par le versement de 80 milliards prévu par l'article 235 du traité, l'annexe 2, partie II, paragraphe 18.

Il semble que dans la situation actuelle, le gouvernement français ne se préte à aucune atténuation des droits et des avantages des réparations, et en conséquence la Commission des réparations.

D'autre part, il est bien possible que la question du dernier manquement volontaire constaté soit lésée, en attendant que le moment de la Conférence de Paris soit réglé, en même temps que la question globale des réparations.

Pas de moratoire sans garanties dit M. Jaspard au Sénat belge

An Saint-Belge. M. Jaspard déclara que la responsabilité de l'Allemagne était un fait indiscutable. « L'Allemagne aggravant cette responsabilité par des sanctions, nous ne pouvons jamais à-t-il dit, à un moratoire pur et simple sans garanties. Quant aux garanties, le Sénat voudra bien nous faire confiance ».

La défaillance du Reich est peu importante, dit Sir Bradbury

Londres, 28. — Par lant avec les experts du Trésor, Sir John Bradbury déclara que la raison majeure de son attitude était qu'il considérait que les sanctions imposées à l'Allemagne étaient une défaillance de trop faible importance pour justifier la mise en vigueur des sanctions prévues par le traité.

Le Reich ne traiterait que des offres dérisoires

Berlin, 28. — On affirme dans les milieux bien informés de Berlin, que le chancelier n'enverra pas de propositions écrites à la Conférence de Paris et qu'il chargera M. Bergmann de soumettre personnellement à l'examen de ses membres de la Conférence, les nouvelles propositions allemandes, qui seraient, selon les bruits qui courent, totalement insuffisantes, voire dérisoires. La grande industrie se refusant à accorder un appui positif et efficace au gouvernement.

En Angleterre, la consigne est : Attendez !

Londres, 28. — La décision de la C.D.R. a fourni une fois de plus, l'occasion à l'opinion anglaise de se déclarer contre toute intervention dans la Ruhr, au moins en ce moment. On reconnaît bien, même dans les milieux gouvernementaux, que cette mesure aura un jour été regardée comme nécessaire par l'Angleterre elle-même. Mais auparavant, il faut, dit-on, attendre de l'Allemagne les nouvelles propositions qu'elle a annoncées pour le 2 janvier. Il est très probable que ces propositions ne seront pas plus acceptables pour M. Bonar Law qu'elles ne le seront pour MM. Poincaré et Théunis : le moment sera venu pour les Alliés de formuler leur propre plan et de le signifier à Berlin avec un ultimatum qui pourrait comporter comme sanctions la saisie de la Ruhr ou toute autre mesure de coercition sur laquelle on se serait mis d'accord.

En somme, ce que l'Angleterre continue à demander, c'est la révision, non des clauses du traité de Versailles, mais du montant des réparations fixé à Londres par le Conseil suprême, en mai 1921.

Le président d'un tribunal de commerce dissimulait ses bénéfices

Rennes, 28. — A l'audience du tribunal correctionnel on compara, sous l'inculpation de dissimulation de bénéfices de guerre, M. Joseph Guillot, négociant en cuir, récemment encore président du tribunal de commerce de Rennes, et son comptable, M. Théodore Candron, soupçonné de lui avoir prêté son aide.

L'instruction, fort laborieuse, a révélé notamment que M. Guillot a dissimulé, en 1917, 86.000 francs ; en 1918, 57.000 francs ; en 1920, 28.000 francs.

Le tribunal prononcera son jugement dans quelques jours.

Un grave incident à la frontière italienne

La Chambre Française est saisie d'un violent abus des fascistes

Paris, 28. — M. Ernest Laffont vient d'aviser le Président de la Chambre de son intention d'interpeller le Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour éviter la répétition et obtenir la réparation, des exploits des bandes fascistes qui ont violé la frontière française et qui ont avec la complicité de certains de nos fonctionnaires pénétrés en armes sur le territoire français pour y opérer des arrestations illégales, en faisant usage de leurs armes.

Armés les "chemises noires" auraient arrêté, chez nous, les communistes

M. Ernest Laffont a déclaré au cours de son discours, le 20 décembre, au matin, un groupe de fascistes en tenue, armés de revolvers et de bâtons et montés dans un camion-automobile se serait présenté au poste des douanes françaises du pont St-Louis-Menton.

Bien que n'ayant pas de passeports, ils auraient demandé l'autorisation d'entrer en France pour aller à la messe à la messe d'une dizaine de communistes échappés des bagarres de Turin et qui étaient attendus à Menton.

Des fonctionnaires français auraient aidé les Italiens

Le chef de poste aurait autorisé l'entrée des fascistes sans camion mais armés, eux-ci seraient allés chez le Commissaire de police qui aurait mis les agents municipaux à leur service.

A leur arrivée sur le territoire français, les réfugiés communistes auraient été courchassés et des coups de revolver auraient été tirés sur eux ; trois auraient été arrêtés et renvoyés par le train en Italie parce qu'ils étaient venus sans passeports.

M. Ernest Laffont a déclaré en terminant qu'il ne croit pas que les uns et les autres soient devenus.

Après un Drame dans un Convent

Une religieuse assigne la Supérieure

Paris, 28. — Mme. Lienhardt, en religion sœur Odile, du couvent des Franciscaines, rue de la République, à Boulogne-sur-Seine, assignait cet après-midi devant la sixième Chambre civile la supérieure de ce couvent, pour lui réclamer une pension alimentaire de 500 francs par mois et la restitution d'une somme de 500 fr. qu'elle avait versée à son entrée dans la congrégation.

Sœur Odile prétendait en outre qu'elle avait été mise en demeure de quitter le couvent, après avoir été acquittée en 1916, par la Cour d'assises de la Seine, devant laquelle elle avait comparu pour avoir involontairement donné la mort à une vieille cousine, au cours d'une discussion dans le couvent.

Mme Lienhardt alléguait également qu'elle souffrait d'une déformation de la colonne vertébrale à la suite de soins donnés aux malades.

Estimant que la plaignante n'avait pas apporté la preuve de ses allégations, le tribunal a débouté Mme Lienhardt de sa demande.

Aux jeunes mécaniciens de la classe 1923

Les jeunes gens de la classe 1923, mécaniciens de profession (austères, tourneurs, forgerons, chaudronniers en fer, chaudronniers en cuivre), possédant également des connaissances sur les moteurs à explosion et qui seraient désireux d'effectuer leur temps de service dans la marine au titre de mécaniciens ou mariniers, ou de mécaniciens d'aéronautique, devront, à cet effet, formuler leur demande d'affectation lors de leur passage devant le conseil de révision. A 16 heures, les réclamations au ministère de la marine (services aéronautiques maritimes) leur demande avec indication du bureau de recrutement où ils ont passé leur conseil de révision, ainsi que le numéro sous lequel ils se trouvent inscrits.

Un incendie au "Petit Journal"

Paris, 28. — Un incendie s'est déclaré dans les sous-sols du "Petit Journal" à la suite de l'explosion d'une chaudière nouvellement installée pour le chauffage central.

Deux ouvriers auraient été blessés.

Les autres ouvriers ont été évacués des ateliers de clichés et des machines.

Quatre grosses lances sont en batterie. A 16 heures, les pompiers s'embarquent maîtres du feu. La circulation a été momentanément interrompue sur une partie de la rue Lafayette.

La Journée Sportive

Aviation

Les records du monde de vitesse et de hauteur

trois de nos "as" vont s'y attaquer

Sadi-Lecointe, accompagné de quelques amis, a quitté Paris hier soir pour se rendre à Marseille.

On sait que le réputé pilote doit mettre au point un nouvel engin. Les essais auront lieu sur l'aérodrome d'Istres et, s'ils sont concluants Sadi-Lecointe s'attaquera au record du monde de vitesse sur 1 kilomètre, record qui détient toujours officiellement, d'autre part, adjudant Boutron qui frisa, par deux fois, le record du monde de hauteur, battant néanmoins le record français, prendra livraison de son nouvel appareil sur lequel, après un court entraînement, il recommencera ses tentatives.

Enfin, l'adjudant Le Boucher, déjà détenteur du record du monde de hauteur, avec 250 kilos de charge, attend livraison de son appareil avec lequel il doit également tenter le record de hauteur.

Toutefois cet avion ne sera prêt que dans deux mois environ.

Football-Association

Challenge International du S. C. Fivois

Dimanche 31 décembre, le S. C. Fivois recevra sur son terrain de la Vierge, à Fivois, 14 h. 15, l'équipe A du R. C. de Roubaix. Ce match sera certainement l'un des plus beaux que le grand Fivois aura vus. Nous vous recommandons de vous rendre à Radingmann. De toutes les grandes équipes

On aurait arrêté l'assassin des 2 fiancées de Morhange

Metz, 28. — M. Piontz, juge d'instruction, poursuit activement son enquête sur l'assassinat des jeunes fiancées, M. Prouillon et Mlle Souchon. Le double crime a produit une telle sensation que les habitants de Morhange n'osent plus sortir de chez eux, dès la nuit tombée.

Depuis quelque temps, les tirailleurs en garnison dans cette ville se livraient à des attaques nocturnes et, dans la nuit même du crime, un certain M. Jubiot, attaqué par deux soldats, n'eut d'autre parti que de se sauver à une fuite rapide.

M. Piontz a fait procéder à l'arrestation de quatre tirailleurs qui étaient de garde à la poudrière, derrière laquelle on retrouva la montre et le sac à main des victimes.

Dans la soirée, l'enquête a établi que le vrai coupable serait un Algérien du 28^e régiment de tirailleurs, à Morhange, qui rentrerait de permission. Il avait laissé tomber son titre de permission près du sac à main de Mlle Souchon. Il avait fait tous ses efforts pour rentrer dans la chambre avant l'appel du 21 heures 30. Les soldats de la poudrière sont maintenus en état d'arrestation, car il est impossible qu'ils n'aient rien vu ni entendu.

Arrivée, à Paris, du nouvel ambassadeur d'Angleterre

Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, Lord Crewe, est arrivé à Paris à 18 h. 35, par le rapide de Calais.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne qui était accompagné de Lady Crewe, a été salué à sa descente du train, par M. de Fouquieres, directeur du Protocole, au nom du Gouvernement et par le haut personnel de l'ambassade et du consulat britannique.

Le marquis de Crewe est âgé de 56 ans. Il a derrière lui une carrière brillante.

Un bébé de Berlaimont a été jeté dans une fosse d'aisance

Un nouveau-né âgé d'environ six semaines a été découvert dans une fosse d'aisance de Berlaimont.

Une jeune fille de la commune est inculpée. La police enquête.

Maintiendra-t-on les français à l'Université de Gand ?

Bruxelles, 28. — M. Spayer, sénateur libéral d'Anvers, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de déboulement des cours de l'Université de Gand, proposition qui diffère assez sensiblement, dans ses modalités, de la proposition analogue présentée par M. Hymans, devant la Chambre.

D'autre part, au sein de la Commission des Sciences et des Arts du Sénat, il semble voir par la majorité contre le projet voté par la Chambre.

Dans certains milieux, on ne pense pas que ce projet puisse rallier une majorité au Sénat.

Association Sportive Lilloise

L'A. S. L. en tête du championnat de série a invité le Club Sportif de Chambly (Ligue Parisienne) pour le 7 janvier, afin de faire rencontrer leurs équipes I et II.

Ces matches auront lieu de 13 à 16 heures, sur le terrain du Stade Militaire.

Hippisme

Courses de Vincennes

JEUDI 28 DECEMBRE

1^{re} Course. — 1. Sakhrage (O. Brehini), g. 88.50 p. 23.00 ; 2. P. Kallier (P. 88.50) ; 3. Savoyard (Bohinet), g. 78.00.

2^e Course. — 1. Tercy (Th. Monstier), g. 17.00 ; 2. 12.00 ; 3. Tante Mars (Le Bourbail), g. 16.50 ; 4. Tripolite (Bouley), g. 15.50.

3^e Course. — 1. Franon (Boudeux), g. 13.00 ; 2. 12.00 ; 3. Tiran (Ménigues), g. 16.50.

4^e Course. — 1. Targite (Fornaci), g. 23.50 ; 2. 14.00 ; 3. Tête d'Or (Follet), g. 14.00 ; 4. 13.00 ; 5. T. S. (Follet), g. 32.50 ; 6. 17.00 ; 7. Sancy (Bonet), g. 34.00 ; 8. Suprême (Vandenbuis), g. 34.00.

5^e Course. — 1. Quasi Pompon (Hémard), g. 13.50 ; 2. 12.00 ; 3. 11.00 ; 4. 10.50 ; 5. 10.50 ; 6. 10.50 ; 7. 10.50 ; 8. 10.50 ; 9. 10.50 ; 10. 10.50 ; 11. 10.50 ; 12. 10.50 ; 13. 10.50 ; 14. 10.50 ; 15. 10.50 ; 16. 10.50 ; 17. 10.50 ; 18. 10.50 ; 19. 10.50 ; 20. 10.50 ; 21. 10.50 ; 22. 10.50 ; 23. 10.50 ; 24. 10.50 ; 25. 10.50 ; 26. 10.50 ; 27. 10.50 ; 28. 10.50 ; 29. 10.50 ; 30. 10.50 ; 31. 10.50 ; 32. 10.50 ; 33. 10.50 ; 34. 10.50 ; 35. 10.50 ; 36. 10.50 ; 37. 10.50 ; 38. 10.50 ; 39. 10.50 ; 40. 10.50 ; 41. 10.50 ; 42. 10.50 ; 43. 10.50 ; 44. 10.50 ; 45. 10.50 ; 46. 10.50 ; 47. 10.50 ; 48. 10.50 ; 49. 10.50 ; 50. 10.50 ; 51. 10.50 ; 52. 10.50 ; 53. 10.50 ; 54. 10.50 ; 55. 10.50 ; 56. 10.50 ; 57. 10.50 ; 58. 10.50 ; 59. 10.50 ; 60. 10.50 ; 61. 10.50 ; 62. 10.50 ; 63. 10.50 ; 64. 10.50 ; 65. 10.50 ; 66. 10.50 ; 67. 10.50 ; 68. 10.50 ; 69. 10.50 ; 70. 10.50 ; 71. 10.50 ; 72. 10.50 ; 73. 10.50 ; 74. 10.50 ; 75. 10.50 ; 76. 10.50 ; 77. 10.50 ; 78. 10.50 ; 79. 10.50 ; 80. 10.50 ; 81. 10.50 ; 82. 10.50 ; 83. 10.50 ; 84. 10.50 ; 85. 10.50 ; 86. 10.50 ; 87. 10.50 ; 88. 10.50 ; 89. 10.50 ; 90. 10.50 ; 91. 10.50 ; 92. 10.50 ; 93. 10.50 ; 94. 10.50 ; 95. 10.50 ; 96. 10.50 ; 97. 10.50 ; 98. 10.50 ; 99. 10.50 ; 100. 10.50 ; 101. 10.50 ; 102. 10.50 ; 103. 10.50 ; 104. 10.50 ; 105. 10.50 ; 106. 10.50 ; 107. 10.50 ; 108. 10.50 ; 109. 10.50 ; 110. 10.50 ; 111. 10.50 ; 112. 10.50 ; 113. 10.50 ; 114. 10.50 ; 115. 10.50 ; 116. 10.50 ; 117. 10.50 ; 118. 10.50 ; 119. 10.50 ; 120. 10.50 ; 121. 10.50 ; 122. 10.50 ; 123. 10.50 ; 124. 10.50 ; 125. 10.50 ; 126. 10.50 ; 127. 10.50 ; 128. 10.50 ; 129. 10.50 ; 130. 10.50 ; 131. 10.50 ; 132. 10.50 ; 133. 10.50 ; 134. 10.50 ; 135. 10.50 ; 136. 10.50 ; 137. 10.50 ; 138. 10.50 ; 139. 10.50 ; 140. 10.50 ; 141. 10.50 ; 142. 10.50 ; 143. 10.50 ; 144. 10.50 ; 145. 10.50 ; 146. 10.50 ; 147. 10.50 ; 148. 10.50 ; 149. 10.50 ; 150. 10.50 ; 151. 10.50 ; 152. 10.50 ; 153. 10.50 ; 154. 10.50 ; 155. 10.50 ; 156. 10.50 ; 157. 10.50 ; 158. 10.50 ; 159. 10.50 ; 160. 10.50 ; 161. 10.50 ; 162. 10.50 ; 163. 10.50 ; 164. 10.50 ; 165. 10.50 ; 166. 10.50 ; 167. 10.50 ; 168. 10.50 ; 169. 10.50 ; 170. 10.50 ; 171. 10.50 ; 172. 10.50 ; 173. 10.50 ; 174. 10.50 ; 175. 10.50 ; 176. 10.50 ; 177. 10.50 ; 178. 10.50 ; 179. 10.50 ; 180. 10.50 ; 181. 10.50 ; 182. 10.50 ; 183. 10.50 ; 184. 10.50 ; 185. 10.50 ; 186. 10.50 ; 187. 10.50 ; 188. 10.50 ; 189. 10.50 ; 190. 10.50 ; 191. 10.50 ; 192. 10.50 ; 193. 10.50 ; 194. 10.50 ; 195. 10.50 ; 196. 10.50 ; 197. 10.50 ; 198. 10.50 ; 199. 10.50 ; 200. 10.50 ; 201. 10.50 ; 202. 10.50 ; 203. 10.50 ; 204. 10.50 ; 205. 10.50 ; 206. 10.50 ; 207. 10.50 ; 208. 10.50 ; 209. 10.50 ; 210. 10.50 ; 211. 10.50 ; 212. 10.50 ; 213. 10.50 ; 214. 10.50 ; 215. 10.50 ; 216. 10.50 ; 217. 10.50 ; 218. 10.50 ; 219. 10.50 ; 220. 10.50 ; 221. 10.50 ; 222. 10.50 ; 223. 10.50 ; 224. 10.50 ; 225. 10.50 ; 226. 10.50 ; 227. 10.50 ; 228. 10.50 ; 229. 10.50 ; 230. 10.50 ; 231. 10.50 ; 232. 10.50 ; 233. 10.50 ; 234. 10.50 ; 235. 10.50 ; 236. 10.50 ; 237. 10.50 ; 238. 10.50 ; 239. 10.50 ; 240. 10.50 ; 241. 10.50 ; 242. 10.50 ; 243. 10.50 ; 244. 10.50 ; 245. 10.50 ; 246. 10.50 ; 247. 10.50 ; 248. 10.50 ; 249. 10.50 ; 250. 10.50 ; 251. 10.50 ; 252. 10.50 ; 253. 10.50 ; 254. 10.50 ; 255. 10.50 ; 256. 10.50 ; 257. 10.50 ; 258. 10.50 ; 259. 10.50 ; 260. 10.50 ; 261. 10.50 ; 262. 10.50 ; 263. 10.50 ; 264. 10.50 ; 265. 10.50 ; 266. 10.50 ; 267. 10.50 ; 268. 10.50 ; 269. 10.50 ; 270. 10.50 ; 271. 10.50 ; 272. 10.50 ; 273. 10.50 ; 274. 10.50 ; 275. 10.50 ; 276. 10.50 ; 277. 10.50 ; 278. 10.50 ; 279. 10.50 ; 280. 10.50 ; 281. 10.50 ; 282. 10.50 ; 283. 10.50 ; 284. 10.50 ; 285. 10.50 ; 286. 10.50 ; 287. 10.50 ; 288. 10.50 ; 289. 10.50 ; 290. 10.50 ; 291. 10.50 ; 292. 10.50 ; 293. 10.50 ; 294. 10.50 ; 295. 10.50 ; 296. 10.50 ; 297. 10.50 ; 298. 10.50 ; 299. 10.50 ; 300. 10.50 ; 301. 10.50 ; 302. 10.50 ; 303. 10.50 ; 304. 10.50 ; 305. 10.50 ; 306. 10.50 ; 307. 10.50 ; 308. 10.50 ; 309. 10.50 ; 310. 10.50 ; 311. 10.50 ; 312. 10.50 ; 313. 10.50 ; 314. 10.50 ; 315. 10.50 ; 316. 10.50 ; 317. 10.50 ; 318. 10.50 ; 319. 10.50 ; 320. 10.50 ; 321. 10.50 ; 322. 10.50 ; 323. 10.50 ; 324. 10.50 ; 325. 10.50 ; 326. 10.50 ; 327. 10.50 ; 328. 10.50 ; 329. 10.50 ; 330. 10.50 ; 331. 10.50 ; 332. 10.50 ; 333. 10.50 ; 334. 10.50 ; 335. 10.50 ; 336. 10.50 ; 337. 10.50 ; 338. 10.50 ; 339. 10.50 ; 340. 10.50 ; 341. 10.50 ; 342. 10.50 ; 343. 10.50 ; 344. 10.50 ; 345. 10.50 ; 346. 10.50 ; 347. 10.50 ; 348. 10.50 ; 349. 10.50 ; 350. 10.50 ; 351. 10.50 ; 352. 10.50 ; 353. 10.50 ; 354. 10.50 ; 355. 10.50 ; 356. 10.50 ; 357. 10.50 ; 358. 10.50 ; 359. 10.50 ; 360. 10.50 ; 361. 10.50 ; 362. 10.50 ; 363. 10.50 ; 364. 10.50 ; 365. 10.50 ; 366. 10.50 ; 367. 10.50 ; 368. 10.50 ; 369. 10.50 ; 370. 10.50 ; 371. 10.50 ; 372. 10.50 ; 373. 10.50 ; 374. 10.50 ; 375. 10.50 ; 376. 10.50 ; 377. 10.50 ; 378. 10.50 ; 379. 10.50 ; 380. 10.50 ; 381. 10.50 ; 382. 10.50 ; 383. 10.50 ; 384. 10.50 ; 385. 10.50 ; 386. 10.50 ; 387. 10.50 ; 388. 10.50 ; 389. 10.50 ; 390. 10.50 ; 391. 10.50 ; 392. 10.50 ; 393. 10.50 ; 394. 10.50 ; 395. 10.50 ; 396. 10.50 ; 397. 10.50 ; 398. 10.50 ; 399. 10.50 ; 400. 10.50 ; 401. 10.50 ; 402. 10.50 ; 403. 10.50 ; 404. 10.50 ; 405. 10.50 ; 406. 10.50 ; 407. 10.50 ; 408. 10.50 ; 409. 10.50 ; 410. 10.50 ; 411. 10.50 ; 412. 10.50 ; 413. 10.50 ; 414. 10.50 ; 415. 10.50 ; 416. 10.50 ; 417. 10.50 ; 418. 10.50 ; 419. 10.50 ; 420. 10.50 ; 421. 10.50 ; 422. 10.50 ; 423. 10.50 ; 424. 10.50 ; 425. 10.50 ; 426. 10.50 ; 427. 10.50 ; 428. 10.50 ; 429. 10.50 ; 430. 10.50 ; 431. 10.50 ; 432. 10.50 ; 433. 10.50 ; 434. 10.50 ; 435. 10.50 ; 436. 10.50 ; 437. 10.50 ; 438. 10.50 ; 439. 10.50 ; 440. 10.50 ; 441. 10.50 ; 442. 10.50 ; 443. 10.50 ; 444. 10.50 ; 445. 10.50 ; 446. 10.50 ; 447. 10.50 ; 448. 10.50 ; 449. 10.50 ; 450. 10.50 ; 451. 10.50 ; 452. 10.50 ; 453. 10.50 ; 454. 10.50 ; 455. 10.50 ; 456. 10.50 ; 457. 10.50 ; 458. 10.50 ; 459. 10.50 ; 460. 10.50 ; 461. 10.50 ; 462. 10.50 ; 463. 10.50 ; 464. 10.50 ; 465. 10.50 ; 466. 10.50 ; 467. 10.50 ; 468. 10.50 ; 469. 10.50 ; 470. 10.50 ; 471. 10.50 ; 472. 10.50 ; 473. 10.50 ; 474. 10.50 ; 475. 10.50 ; 476. 10.50 ; 477. 10.50 ; 478. 10.50 ; 479. 10.50 ; 480. 10.50 ; 481. 10.50 ; 482. 10.50 ; 483. 10.50 ; 484. 10.50 ; 485. 10.50 ; 486. 10.50 ; 487. 10.50 ; 488. 10.50 ; 489. 10.50 ; 490. 10.50 ; 491. 10.50 ; 492. 10.50 ; 493. 10.50 ; 494. 10.50 ; 495. 10.50 ; 496. 10.50 ; 497. 10.50 ; 498. 10.50 ; 499. 10.50 ; 500. 10.50 ; 501. 10.50 ; 502. 10.50 ; 503. 10.50 ; 504. 10.50 ; 505. 10.50 ; 506. 10.50 ; 507. 10.50 ; 508. 10.50 ; 509. 10.50 ; 510. 10.50 ; 511. 10.50 ; 512. 10.50 ; 513. 10.50 ; 514. 10.50 ; 515. 10.50 ; 516. 10.50 ; 517. 10.50 ; 518. 10.50 ; 519. 10.50 ; 520. 10.50 ; 521. 10.50 ; 522. 10.50 ; 523. 10.50 ; 524. 10.50 ; 525. 10.50 ; 526. 10.50 ; 527. 10.50 ; 528. 10.50 ; 529. 10.50 ; 530. 10.50 ; 531. 10.50 ; 532. 10.50 ; 533. 10.50 ; 534. 10.50 ; 535. 10.50 ; 536. 10.50 ; 537. 10.50 ; 538. 10.50 ; 539. 10.50 ; 540. 10.50 ; 541. 10.50 ; 542. 10.50 ; 543. 10.50 ; 544. 10.50 ; 545. 10.50 ; 546. 10.50 ; 547. 10.50 ; 548. 10.50 ; 549. 10.50 ; 550. 10.50 ; 551. 10.50 ; 552. 10.50 ; 553. 10.50 ; 554. 10.50 ; 555. 10.50 ; 556. 10.50 ; 557. 10.50 ; 558. 10.50 ; 559. 10.50 ; 560. 10.50 ; 561. 10.50 ; 562. 10.50 ; 563. 10.50 ; 564. 10.50 ; 565. 10.50 ; 566. 10.50 ; 567. 10.50 ; 568. 10.50 ; 569. 10.50 ; 570. 10.50 ; 571. 10.50 ; 572. 10.50 ; 573. 10.50 ; 574. 10.50 ; 575. 10.50 ; 576. 10.50 ; 577. 10.50 ; 578. 10.50 ; 579. 10.50 ; 580. 10.50 ; 581. 10.50 ; 582. 10.50 ; 583. 10.50 ; 584. 10.50 ; 585. 10.50 ; 586. 10.50 ; 587. 10.50 ; 588. 10.50 ; 589. 10.50 ; 590. 10.50 ; 591. 10.50 ;